

Nethys veut réduire les effectifs de “L’Avenir” d’un quart et confie l’impression au groupe Rossel

■ L’actionnaire, unique et publique, du groupe de médias a adopté un “plan de transformation”. Le personnel est en colère.

C’est la triste chronique d’une restructuration redoutée depuis de nombreux mois et annoncée mardi matin lors d’un conseil d’entreprise extraordinaire. Si, par voie de communiqué, la direction des Éditions de l’Avenir (EdA) parle de “*plan de transformation et de croissance*”, les représentants du personnel du groupe de presse wallon parlent, eux, de “*gâchis*” et de “*consternation*”. Le plan mis sur la table, il est vrai, est explosif sur le plan social: en annonçant vouloir se séparer de soixante équivalents temps plein (“*principalement dans les équipes rédactionnelles et commerciales*”), la direction des Éditions de l’Avenir viserait plus de 25 % de ses effectifs (250 ETP)!

Le patron des Éditions de l’Avenir, Jos Donvil, a d’ailleurs reconnu que l’entreprise allait traverser, au cours des prochaines semaines, une période “*humainement difficile*”. Et l’ancien CEO de Base, recruté en septembre 2016 par le groupe public wallon Nethys pour diriger le pôle Télécom et Média, d’ajouter: “*Les équipes sont soudées, très attachées à leur média. [...] Cette transformation est (cependant) indispensable pour garantir un futur à notre journal. Nous la mènerons dans le respect de chaque collaborateur.*”

Direction et représentants du personnel se retrouveront dès vendredi pour entamer la phase d’information et de consultation du plan social (procédure Renault). “*Ce n’est qu’à l’issue de cette procédure légale qu’une décision définitive sera prise quant au nombre d’emplois affectés par ce licenciement collectif*”, ont précisé Jos Donvil (administrateur-délégué) et Yves Berlize (directeur général).

Devenir numéro un avec (beaucoup) moins de monde

Le plan de transformation, tel que validé par le conseil d’administration des EdA, prévoit le renforcement de l’ancrage local et dans les grandes villes wallonnes, le développement d’une offre numérique d’information de qualité et la concrétisation des synergies entre les pôles Télécom et Média du groupe Nethys/Voo. Avec l’objectif de “*relancer les ventes des Éditions de l’Avenir et faire du journal L’Avenir le premier quotidien francophone*” (lire aussi nos informations ci-contre).

Cette dernière phrase a fait bondir pas mal de monde

au sein de la rédaction de L’Avenir. “*Il va falloir que la direction nous explique comment on va pouvoir devenir le premier quotidien francophone avec 25 % en moins d’équivalents temps plein!*” nous a confié un représentant des journalistes.

Dans un communiqué commun, les représentants du personnel (syndicats, société des rédacteurs et AJP) rappellent avoir interpellé en vain “*durant des mois*” les administrateurs de Publifin et de Nethys sur leurs responsabilités en tant que patrons de presse. C’est également en vain, ajoutent-ils, que le monde politique a été interpellé sur le sort d’un média pris, malgré lui, dans la tempête Publifin/Nethys.

Mettant en doute la bonne gestion de l’entreprise durant cette période de fortes turbulences, les représentants du personnel déplorent aussi le choix du nouvel imprimeur de L’Avenir (dont le contrat avec Mediahuis se termine le 31 décembre). Un choix qui irait, selon eux, à l’encontre de l’avis “*unanime*” de l’équipe de direction et du personnel du groupe! Alors que le choix de l’imprimeur carolo Europrinter semblait s’imposer, le conseil d’administration a opté pour l’imprimerie de son principal concurrent, le groupe Rossel (qui édite les quotidiens régionaux SudPresse). Dès le 2 janvier 2019, les différentes éditions de L’Avenir sortiront donc, en format berlinois, des rotatives de Nivelles. “*Il s’agit d’une décision purement opérationnelle, aucune reprise des Éditions de l’Avenir par le groupe Rossel n’est à l’ordre du jour*”, a tenu à préciser la direction des EdA. En 2017, Rossel avait déjà repris à son compte la régie publicitaire nationale de L’Avenir. Pour certains observateurs, le contrat d’impression constituerait une nouvelle étape dans le rapprochement, voire l’intégration, de L’Avenir par Rossel et SudPresse.

Des journaux amputés de 25 % de leur contenu

En guise de protestation, le personnel des EdA a décidé hier, en assemblée générale, de mener une première action symbolique. Ce mercredi, mais aussi jeudi, chaque page de L’Avenir sera amputé de 25 % de son contenu, soit l’équivalent du nombre d’emplois que le groupe veut supprimer. Au cas où la direction tenterait de l’empêcher, le personnel ne publierait pas de journal... Une nouvelle AG est prévue vendredi. Un préavis de grève sera en outre déposé prochainement.

P.-F.L.

“Notre objectif est de faire de L’Avenir le premier quotidien francophone. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour y arriver au plus vite.”

Jos Donvil et Yves Berlize

Extrait d’une communication adressée mardi, par l’administrateur-délégué et le directeur général des Éditions de l’Avenir, au personnel.

at "berlinois", soit celui des quotidiens de SudPresse, concurrent direct de "L'Avenir".

En chiffres

Éditions de l'Avenir

Le groupe de presse Éditions de l'Avenir, racheté par Nethys en 2014, se compose de trois entités distinctes qui éditent un quotidien, *L'Avenir*, un magazine gratuit, *Proximag*, et trois hebdomadaires, le *JDE* (Journal des enfants), *Moustique* et *Télé Pocket*. La restructuration envisagée porterait principalement sur les équipes rédactionnelles et commerciales du quotidien, du site web *lavenir.net*, de sa version

mobile *m.lavenir.net* et du *JDE*.

L'Avenir est le deuxième quotidien francophone en Wallonie, avec neuf éditions locales et une édition wallonne, disponibles en support papier et/ou numérique. Il est crédité d'une part de marché de 24,32% (CIM mars 2018) et vend plus de 77 000 exemplaires chaque jour. L'audience globale de *L'Avenir* atteint 494 500 lecteurs (CIM septembre 2018).

Financièrement, les Éditions de l'Avenir ne se portent pas au mieux.

"Depuis que Nethys est devenu actionnaire, on a connu trois années consécutives en perte", indique une source bien informée. En 2017, la perte s'élevait à 1,2 million d'euros (dont une provision de 600 000 euros), pour un chiffre d'affaires de 52 millions. À cela, il faut ajouter deux autres activités: Avenir Développement (où sont logés *Moustique* et *Télé Pocket*) et Avenir Advertising (avec le gratuit *Proximag*, qui est devenu un foyer de pertes importantes). Si l'on consolide les comptes de ces trois activités, la perte du pôle Avenir aurait avoisiné les 2 millions d'euros en 2017. **P.-F.L.**

Pour Écolo, la ministre De Bue n'agit pas face à Nethys

L'affaire Publifin est-elle de l'histoire ancienne? Pour le député et chef de groupe Écolo au Parlement wallon Stéphane Hazée, certainement pas. Ce dernier pointe le gouvernement wallon et surtout la ministre Valérie De Bue (MR), qui a la tutelle sur l'intercommunale. *"Depuis mai, elle a plus de pouvoir à l'égard de Publifin et de ses filiales que son prédécesseur. Et elle n'utilise pas ce pouvoir."* Stéphane Hazée donne quelques exemples.

1 Les rémunérations des dirigeants de Nethys

À en croire une réponse donnée par la ministre De Bue à Stéphane Hazée en commission, la présidente du conseil d'administration de Publifin a confirmé que les rémunérations des dirigeants de Nethys étaient en règle avec le décret imposant un plafond de 245 000 euros indexé. Stéphane Hazée considère que ça ne suffit pas. *"Nous sommes face à des experts en ficelles en tout genre qui depuis toujours cherchent à contourner les règles. Peut-on leur faire confiance? Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas demandé à voir les contrats pour être certaine que les modifications ont bien été réalisées et qu'il n'y a pas d'entourloupe?"* Pour Sté-

phane Hazée, *"la ministre se place dans une situation explosive. A-t-elle peur de savoir?"* Valérie De Bue: *"J'ai vu assez d'éléments qui permettent de savoir que les rémunérations ont été baissées."*

2 Le rapport trimestriel de Publifin

La commission d'enquête Publifin/Nethys avait imposé que l'intercommunale transmette chaque trimestre un rapport faisant, notamment, état de l'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations. La ministre a confirmé qu'un rapport lui était parvenu. Stéphane Hazée déplore que ce dernier ne soit pas encore arrivé dans les mains du Parlement, comme c'était pourtant le cas avec les rapports précédents. *"J'apprends que c'est l'intercommunale qui a décidé unilatéralement de transmettre le rapport à la seule ministre et plus au Parlement. En précisant toutefois que la ministre était libre de le transmettre aux parlementaires. Elle ne le fait pas. Pourquoi? Il y a un écart assez grand entre ce qu'elle dit et ce qu'elle sait."* Une attitude de Valérie De Bue qui fait dire ceci à Hazée: *"Nous avons cette conviction de plus en plus forte que le système ne change pas et que le gouvernement wallon couvre l'intercommunale."*

3 Les nouveaux mandats de Stéphane Moreau

Le député Écolo reconnaît quand même un mérite à Valérie De Bue. Celui d'avoir

fait annuler les nominations d'André Gilles, de Stéphane Moreau et de Pol Heyse chez Publilec. Et d'avoir aussi demandé à Publifin d'annuler les nominations d'André Gilles et de Dominique Drion chez Publipart. Par contre, par rapport aux nominations de Stéphane Moreau (CEO de Nethys) intervenues ces derniers mois au sein de nombreuses filiales, Stéphane Hazée regrette l'inaction. *"Quand on assiste au retour des parias, elle intervient. Il serait bien qu'elle ne se limite pas à ceux qui ont été exclus de leurs partis."* Et Hazée enfonce le clou: *"Je rappelle que les conclusions de la commission d'enquête ont été votées à l'unanimité. Les mots veulent-ils encore dire quelque chose? Dans ces conclusions, était évoquée la mise à l'écart des responsables qui concentrent le pouvoir et privent ainsi les associés publics du leur. Rien n'a bougé, ils sont tous encore là."* Pour la ministre, *"il y a effectivement une culture de l'entre-soi. Mais je ne peux pas voir tout ce qu'il se passe dans chaque filiale"*. La ministre préfère se concentrer sur *"l'avenir du groupe. Je veux éviter un bain de sang social et mettre en place une transition. Je ne compte pas non plus envoyer un commissaire spécial qui se substituerait aux instances dirigeantes. Ce n'est pas encore le moment"*, précise-t-elle.

4 Le management et le CA de Resa

Dans le même ordre d'idée, Stéphane Hazée évoque aussi l'inaction de la ministre dans le dossier Resa. *"Le gestionnaire de réseaux a été séparé de Publifin et c'est très bien. Mais je déplore que l'on retrouve à la tête de Resa l'un des managers de Nethys visé par les conclusions de la commission d'enquête"* (NdlR: Gil Simon). *Il n'y a eu aucun appel à candidatures alors que dans les conclusions de la commission, il était précisé que le recrutement devait être objectif."* Valérie De Bue a répondu en commission qu'elle allait se pencher sur cette question. Il évoque encore la nomination de plusieurs personnes au sein du CA de Resa, dont Denise Laurent (PS) qui *"était membre du comité de rémunération en charge des comités de secteur. Est-ce normal de la voir revenir?"* Valérie De Bue réplique qu'elle n'a pas encore *"la tutelle sur Resa, je ne l'aurai que dans un an et cette situation me paraît anormale"*.

Enfin, sur la question du quotidien L'Avenir, Stéphane Hazée voit deux choses: *"Comme je le disais, on a laissé à des gens qui devaient être mis à l'écart la possibilité de décider de l'avenir de ce journal"*. Il en appelle au gouvernement dans son ensemble en se demandant pourquoi *"rien n'a été fait ces derniers mois pour sortir le journal de Nethys, le placer temporairement dans une société de portage pour réfléchir sereinement au futur du journal et préserver l'emploi"*.

Stéphane Tassin